



# LA CÔTE DU VOISINET (Identifiant national : 230009145)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 84060004)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DREAL Haute-Normandie, .- 230009145, LA CÔTE DU VOISINET. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230009145.pdf>

Région en charge de la zone : Haute-Normandie  
Rédacteur(s) : DREAL Haute-Normandie  
Centroïde calculé : 510195°-2419276°

## Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/11/2009  
Date actuelle d'avis CSRPN : 20/11/2009  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 31/05/2011

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	8
9. SOURCES .....	8

## 1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est incluse dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : [230031129](#) - LA VALLÉE DE L'AVRE (Id reg. : 8406)

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Eure
- Commune : Breux-sur-Avre (INSEE : 27115)
- Commune : Acon (INSEE : 27002)

### 1.2 Superficie

62,1 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 115

Maximale (mètre): 175

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [230031129](#) - LA VALLÉE DE L'AVRE (Type 2) (Id reg. : 8406)

### 1.5 Commentaire général

Le périmètre initial de la ZNIEFF a globalement été conservé. Il a simplement été ajusté dans quelques rares secteurs afin d'exclure les zones très anthropiques et d'inclure quelques parcelles boisées et la rivière Avre. Le périmètre est calé sur les lisières, les chemins forestiers et les routes (chaussées exclues, accotements inclus) qui se localisent au plus près des zones d'intérêt.

L'intérêt de la ZNIEFF concerne un massif boisé, localisé sur un versant exposé Nord, dont la nature des peuplements est liée à la nature du substrat et aux activités anthropiques (coupes, plantations, aménagement cynégétiques, etc). Il s'agit d'un milieu forestier thermocline et mésotherme, acidiphile à neutrophile. La Chênaie-hêtraie à houx constitue la formation principale recensée dans ce massif forestier. Elle se caractérise par la présence du Houx (*Ilex aquifolium*), du Fragon petit-houx (*Ruscus aculeatus*), de la Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*), etc. Cette végétation herbacée est souvent remplacée par des landes à Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). Du fait des activités sylvicoles, cette formation concerne souvent des boisements jeunes. Ce massif forestier est l'un des rares sites où se maintient à l'état d'îlots, la Chênaie-hêtraie à houx, quasi absente de la partie sud de l'Eure. Localement, le Bouleau verruqueux est abondant (favorisé ou planté). Le boisement simule alors une boulaie (versants aux lieux-dits «le Pas au Loup» et «la Mariette»). Ce boisement est localement entrecoupé de quelques friches enherbées implantées dans un but cynégétique. L'exposition Nord des versants (atmosphère fraîche) favorise le développement de plusieurs fougères (Dryoptéride de la Chartreuse, Dryoptéride dilatée, Scolopendre, Polystic à soies, etc).

Bien que les boisements aient largement été enrésiné (plantation de Pin sylvestre principalement), il subsiste encore des secteurs en bon état de conservation. Des chablis au sein des plantations de Pin sylvestre ont ouvert les milieux et contribuent au développement de plantes pionnières. Ainsi, ce boisement abrite encore un petit cortège d'espèces peu fréquentes en Haute-Normandie.

Le boisement au lieu-dit «la Mariette» abrite une très belle station de Buis toujours vert (*Buxus sempervirens*), plante considérée comme peu commune et déterminante ZNIEFF. Cette station borde le chemin de randonnée et couvre une superficie de 8000 à 9000 m<sup>2</sup>. Le faciès à Buis toujours vert dans la Chênaie-hêtraie neutrophile est une structure peu commune dans cette partie du département. Cette espèce s'observe également, disséminée çà et là, au sein du massif forestier.

Au Sud de la Côte de Voisinet, non loin du chemin forestier orienté Nord-Sud, il subsiste une belle station de Bruyère cendrée (*Erica cinerea*). Cette plante, considérée comme peu commune et déterminante ZNIEFF, y est particulièrement abondante. Il s'agit d'une ancienne lande sèche (superficie supérieure à 1 ha) au sein de laquelle la densité des chaméphytes (*Callune* commune, Bruyère cendré) est importante. Elles s'accompagnent de nombreuses plantes spécifiques des landes sèches

(habitat inscrit à l'annexe I de la directive «Habitats»). Cette formation est directement menacée par la colonisation des ligneux (Bouleau verruqueux principalement). La Bruyère cendrée s'observe également, disséminée çà et là, au sein du massif forestier, notamment au niveau des ruptures de pente.

A l'Est de cette lande se développe l'Airelle myrtille. Cette plante considérée comme peu commune forme là une vaste station (environ 3500 m<sup>2</sup>).

A l'Est de la RD 565, au lieu-dit «la Corvée», le talus routier héberge une belle station de Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*), 100 pieds environ. Cette plante est considérée comme assez rare et déterminante ZNIEFF. Les fauches régulières du talus ne semblent pas menacer la pérennité de cette espèce.

La Rivière Avre est bordée par une ripisylve dense et continue d'Aulne glutineux et par quelques Saule blanc âgés, et localement par une flore rivulaire liée aux magnocariçaies et aux mégaphorbiaies. En rive gauche de la Rivière Avre plusieurs pieds de Bérule à feuilles étroites (*Berula erecta*). Cette plante est considérée comme rare et déterminante ZNIEFF. Les eaux claires, profondes et souvent rapides favorisent le développement d'une faune piscicole dont la Truite fario. Ce cours d'eau favorise également l'installation de plusieurs plantes aquatiques remarquables dont une belle population d'Oenanthe fluviatile (*Oenanthe fluviatilis*). Cette plante est considérée comme très rare en Haute-Normandie. A proximité du «Pont des planches» se développe une renoncule du sous-genre *Batrachium*. Les prospections n'ont pas permis d'identifier avec certitude l'espèce. Cependant, il est à noter que toutes les espèces rattachées à ce sous-genre sont considérées comme rares ou exceptionnelles et sont déterminantes ZNIEFF. De même, du callitriche à été observé dans ce secteur. La détermination n'a pas permis d'identifier avec certitude l'espèce. Il s'agit soit du Callitriche à crochets (*Callitriche hamulata*) ou du Callitriche à angles obtus (*Callitriche obtusangula*). Ces plantes sont respectivement très rare et déterminante ZNIEFF et peu commune.

L'Orpin rougeâtre (*Sedum rubens*) et l'Avoine des prés (*Helictotrichon pratense*), respectivement exceptionnel et peu commune, sont deux espèces déterminantes qui ont été signalées en 1987. Ces plantes n'ont pas été observées lors de nos prospections. Cependant, le maintien d'une diversité d'habitats (chemin, talus le long des chaussées notamment) nous laissent présager que ces plantes sont toujours présentes.

Ce massif boisé joue aussi un rôle fonctionnel important puisqu'il constitue un élément de diversité régionale et une zone refuge pour la flore et la faune (oiseaux, mammifères, etc.).

## 1.6 Compléments descriptifs

### 1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

#### *Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

### 1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Circulation routière ou autoroutière

#### *Commentaire sur les activités humaines*

*aucun commentaire*

### 1.6.3 Géomorphologie

- Plaine, bassin
- Coteau, cuesta

#### *Commentaire sur la géomorphologie*

*aucun commentaire*

#### 1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

#### *Commentaire sur le statut de propriété*

*aucun commentaire*

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologique</li> <li>- Floristique</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales</li> <li>- Fonctions de régulation hydraulique</li> <li>- Ralentissement du ruissellement</li> <li>- Fonctions de protection du milieu physique</li> <li>- Role naturel de protection contre l'érosion des sols</li> </ul>	

#### *Commentaire sur les intérêts*

*aucun commentaire*

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

#### *Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

*aucun commentaire*

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

#### *Commentaire sur les facteurs*

*aucun commentaire*

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Poissons</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Lépidoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fonges</li> </ul>			- Phanérogames

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.82 <i>Fruticées à Buis</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)	1	2008

### 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.2 <i>Landes sèches</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)	2	2008
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	41.B <i>Bois de Bouleaux</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)	65	2008
	38 <i>Prairies mésophiles</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	24 <i>Eaux courantes</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	87.1 <i>Terrains en friche</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008

### 6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 <i>Villages</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008
	38.1 <i>Pâtures mésophiles</i>		Informateur : Office de Génie Écologique (OGE)		2008

### 6.4 Commentaire sur les habitats

*aucun commentaire*

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	85798	<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	<i>Berle dressée, Petite berle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : JOLY M.				2002
	87143	<i>Buxus sempervirens</i> L., 1753	<i>Buis commun, Buis sempervirent</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROGER O. (OGE)				2008
	96667	<i>Erica cinerea</i> L., 1753	<i>Bruyère cendrée, Bucane</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROGER O. (OGE)				2008
	101117	<i>Helictotrichon pratense</i> (L.) Pilg., 1938	<i>Avoine des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDAT J.				1987
	116416	<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857	<i>Pulmonaire à feuilles longues</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ROGER O. (OGE)				2008
	122243	<i>Sedum rubens</i> L., 1753	<i>Orpin rougeâtre, Crassule rougeâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDAT J.				1987

### 7.2 Espèces autres

Non renseigné

### 7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	87143	<i>Buxus sempervirens L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BARDAT J.		
	JOLY M.		
	Office de Génie Écologique (OGE)		
	ROGER O. (OGE)		